



Réclamation du Capital décès mutuelle

Par **keane**, le **03/09/2014** à **11:18**

Bonjour,

Ma mère est décédée depuis 7 ans et mon père n'a jamais voulu s'intéresser aux démarches administratives.

Ma question aujourd'hui est de savoir s'il existe un délai pour réclamer le capital décès de sa mutuelle ou s'il est définitivement trop tard.

Merci par avance de vos réponses.

Keane

Par **Visiteur**, le **03/09/2014** à **13:46**

Bonjour,

et pourquoi ne pas voir avec ladite mutuelle ? les délais risquent d'être différents selon les organismes ?